



AA026

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 130 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Evaluer le préjudice économique des professions non salariées

Élaborer une proposition d'indemnisation

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer les sinistres corporels (automobiles et hors automobiles).
- Expliquer et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.

PROGRAMME

A. IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES DES PROFESSIONS NON SALARIÉES

1. Connaître les conditions d'activité
2. Appréhender les spécificités fiscales
3. Recenser les obligations comptables

B. DÉTERMINER LES INFORMATIONS UTILES DES DOCUMENTS COMPTABLES

1. Déterminer les documents nécessaires au calcul du préjudice
2. Différencier le bilan du compte de résultats
3. Connaître les grandes masses d'emplois et ressources
4. Comprendre la formation d'un bénéfice

C. S'ENTRAÎNER À L'ÉVALUATION D'UN PRÉJUDICE ÉCONOMIQUE

1. Sélectionner les éléments comptables nécessaires à l'élaboration d'une proposition d'indemnisation
2. Calculer le taux de marge brute
3. Définir une stratégie : transaction ou procédure judiciaire

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques corporels confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. Expérience en gestion de sinistres recommandée.

POINTS FORTS

Analyse des spécificités liées à l'activité, la fiscalité et la comptabilité des professions non salariées.

Analyse des documents comptables pour l'évaluation du préjudice économique. Études de cas de synthèse à l'élaboration d'une proposition d'indemnisation.

Mise en œuvre d'une stratégie de règlement du dossier sinistre corporel automobile.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation